

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2011

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE - (n° 3556)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 35

présenté par
M. Quentin

ARTICLE 18

Substituer au mot :

« droit »

le mot :

« intérêt ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.